



Paris, le 15 juin 2011

À Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75007 – Paris

N/R : CC/NA 33 10/11

Monsieur le Ministre,

Vous connaissez l'attachement du SE-Unsa au socle commun de connaissances et de compétences. Celui-ci peut constituer un levier de changement essentiel pour construire une école plus juste et plus efficace. C'est pourquoi nous avons soutenu et nous continuons à soutenir les logiques qui ont présidé à sa conception : approche par compétences, évaluation positive des acquis des élèves et, surtout, engagement de la Nation à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à son acquisition par l'ensemble d'une génération.

C'est au nom de cet engagement et de ces principes fondateurs qu'après vous avoir alerté sur sa mise en œuvre chaotique au collège, nous attirons votre attention sur la manière contre-productive dont celui-ci entre en application à l'école primaire. On exige de nos collègues qu'ils remplissent, en plus des livrets de suivi qu'ils utilisent au cours de l'année, 17 pages d'un livret national au format imposé comprenant les résultats aux évaluations CE1 et CM2, les attestations de maîtrise du socle ainsi que diverses autres attestations. En tout, en fin de CM2, ce sont près de cent cinquante cases qu'il faut renseigner pour chaque élève.

Au-delà de la charge de travail supplémentaire qu'impose le renseignement du livret national, d'autres questions sont posées, qui interrogent les enseignants dans leur professionnalité. Les attestations de maîtrise du socle ne sont pas toujours en phase avec les compétences du socle. Leurs concepteurs semblent avoir hésité entre outil de validation finale et outil d'évaluation progressive. Il en résulte que ces attestations ne remplissent aucune des deux fonctions correctement, et contraignent les enseignants à mobiliser d'autres outils d'évaluation plus adaptés. Le travail n'est donc pas seulement lourd, il apparaît également largement inutile à nos collègues.

Nous souhaitons aussi attirer votre attention sur les défaillances de l'indispensable accompagnement pédagogique des équipes. Le pilotage par la performance (les scores obtenus à des évaluations standardisées dont le caractère scientifique est très contesté) ne saurait remplacer ce qui est capital pour l'amélioration du système éducatif, à savoir le développement des compétences professionnelles des enseignants.

C'est pourquoi, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de bien vouloir apporter sans tarder des réponses à ces difficultés. Dans un premier temps, nous souhaitons que vous leviez la pression immédiate qui pèse sur les équipes face à ces multiples documents à remplir en cette fin d'année. Ensuite, un chantier doit être ouvert pour simplifier les outils. Enfin, un programme ambitieux de formation et d'accompagnement des équipes doit être mis en place pour l'année scolaire prochaine.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération respectueuse.

Christian CHEVALIER
Secrétaire général

Copie à MM. Christophe Kerrero, Serge Fuster et Jean-Michel Blanquer